Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

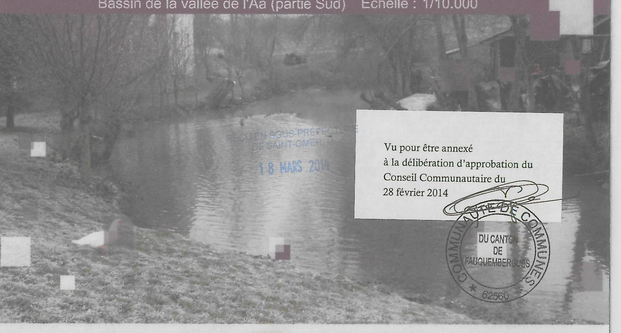
# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

## PLANS DE ZONAGE

-

*Plan de repérage des éléments paysagers et patrimoniaux au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme*

Bassin de la vallée de l'Aa (partie Sud) Echelle : 1/10.000



Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du
Conseil Communautaire du
28 février 2014

Légende :

Eléments paysagers à préserver
au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:

- Haies
- Alignement d'arbres de haute et moyenne tige
- Talus et coteaux boisés
- Arbres isolés
- Bosquets
- Cônes de vue
- Mares

Eléments du patrimoine à préserver
au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:

- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Autre patrimoine (industriel, vernaculaire, militaire, administratif, archéologique, naturel, commercial...)

- Maisons récemment construites ou en cours
- Bâtis agricoles ou d'activité récemment construits

Fond de carte :

- Limite de commune
- Limite de bassin

Système de Projection : LAMBERT_BASE_93
Système Altimétrique : RGF_93

0 m 50 100 150 200 250 m

N

Commune de CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

Commune de AIX-EN-ERGNY

Commune de RUMILLY

Commune de VERCHOCQ

Commune de COUPELLE-VIEILLE

Commune de RADINGHEM

ST MARTIN D HARDINGHEM

FAUQUEMBERGUES

RENTY

AUDINCTHUN

Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

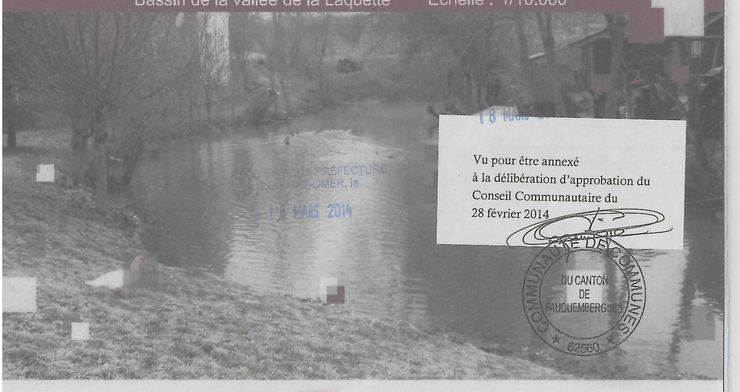
# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

## PLANS DE ZONAGE

-

*Plan de repérage des éléments paysagers et patrimoniaux au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme*

Bassin de la vallée de la Laquette  Echelle : 1/10.000




Légende :

**Eléments paysagers à préserver au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:**

- Haies
- Alignement d'arbres de haute et moyenne tige
- Talus et coteaux boisés
- Arbres isolés
- Bosquets
- Cônes de vue
- Mares

**Eléments du patrimoine à préserver au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:**

- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Autre patrimoine (industriel, vernaculaire, militaire, administratif, archéologique, naturel, commercial...)

- Maisons récemment construites ou en cours
- Bâtis agricoles ou d'activité récemment construits

Système de Projection : LAMBERT_BASE_93
Système Altimétrique : RGF_93

**Fond de carte :**

- Limite de commune
- Limite de bassin

0 m 50 100 150 200 250 m

N



Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

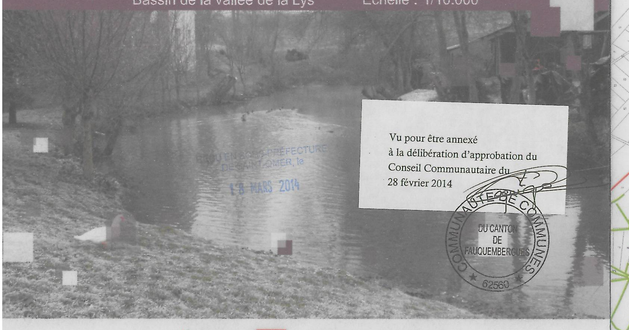
# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

## PLANS DE ZONAGE

-

*Plan de repérage des éléments paysagers et patrimoniaux au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme*

Bassin de la vallée de la Lys Echelle : 1/10.000



Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Conseil Communautaire du 28 février 2014

Légende :

Eléments paysagers à préserver
au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:

- Haies
- Alignement d'arbres de haute et moyenne tige
- Talus et coteaux boisés
- Arbres isolés
- Bosquets
- Cônes de vue
- Mares

Eléments du patrimoine à préserver
au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:

- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Autre patrimoine (industriel, vernaculaire, militaire, administratif, archéologique, naturel, commercial...)
- Maisons récemment construites ou en cours
- Bâtis agricoles ou d'activité récemment construits

Fond de carte :

- Limite de commune
- Limite de bassin

Système de Projection : LAMBERT_BASSE_93
Système Altimétrique : RGF_93

0 m 50 100 150 200 250 m

N

ST MARTIN D HARDINGHEM

COYECQUES

FAUQUEMBERGUES

DENNEBROEUCQ

AUDINCTHUN

RECLINGHEM

BOMY

ERNY ST JULIEN

Commune de DOHEM

Commune de THEROUANNE

Commune de DELETTES

Commune de DELETTES

Commune de MENCAS

Commune de VINCLY

Commune de VINCLY

Commune de RADINGHEM

Commune de COUPELLE-VIEILLE

BEAUMETZ LES AIRE

Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

## PLANS DE ZONAGE

-

*Plan de repérage des éléments paysagers et patrimoniaux au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme*

Bassin de la vallée du Surgeon  Echelle : 1/10.000



18 MARS 2014
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Conseil Communautaire du 28 février 2014

Légende :

**Eléments paysagers à préserver au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:**

- Haies
- Alignement d'arbres de haute et moyenne tige
- Talus et coteaux boisés
- Arbres isolés
- Bosquets
- Cônes de vue
- Mares

**Eléments du patrimoine à préserver au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:**

- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Autre patrimoine (industriel, vernaculaire, militaire, administratif, archéologique, naturel, commercial...)

- Maisons récemment construites ou en cours
- Bâtis agricoles ou d'activité récemment construits

Système de Projection : LAMBERT_BASE_93
Système Altimétrique : RGF_93

**Fond de carte :**

- Limite de commune
- Limite de bassin

0 m 50 100 150 200 250 m

N

BOMY

FLECHIN

Commune de LIGNY-LES-AIRE

Commune de VINCLY

BEAUMETZ LES AIRE

Commune de LIGNY-LES-AIRE

Commune de MATRINGHEM

LAIRES

Commune de WESTREHEM

FEBVIN PALFART

Commune de HEZECQUES

Commune de LISBOURG

Commune de FONTAINE-LES-HERMANS

Commune de PREDEFIN

Commune de FIEFS

Commune de FONTAINE-LES-BOULANS

Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

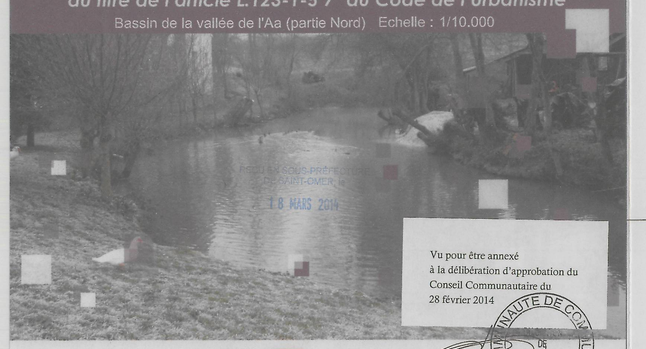
# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

## PLANS DE ZONAGE

-

*Plan de repérage des éléments paysagers et patrimoniaux au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme*

Bassin de la vallée de l'Aa (partie Nord) Echelle : 1/10.000



Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du
Conseil Communautaire du
28 février 2014

Légende :

**Eléments paysagers à préserver
au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:**

- Haies
- Alignement d'arbres de haute et moyenne tige
- Talus et cotieux boisés
- Arbres isolés
- Bosquets
- Cônes de vue
- Mares

**Eléments du patrimoine à préserver
au titre de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme:**

- Patrimoine religieux
- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Autre patrimoine (industriel, vernaculaire, militaire, administratif, archéologique, naturel, commentai...)

- Maisons récemment construites ou en cours
- Bâtis agricoles ou d'activité récemment construits

**Fond de carte :**

- Limite de commune
- Limite de bassin

Système de Projection : LAMBERT_BASE_93
Système Altimétrique : RGF_93

0 m 50 100 150 200 250 m

N

Commune de VAUDRINGHEM

Commune de WISMES

Commune de WAVRANS-SUR-L'AA

Commune de OUVE-WIRQUIN

Commune de CLETY

Commune de DOHEM

Commune de CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

Commune de AIX-EN-ERGNY

Commune de RUMILLY

THIEMBRONNE

MERCK ST LIEVIN

AVROULT

ST MARTIN D HARDINGHEM

FAUQUEMBERGUES

DENNEBROEUCQ

RENTY